

Sur le plan de la réduction des risques de guerre, les Nations-Unies doivent agir sur trois fronts : a) recourir à la dissuasion pour prévenir les conflits; 2) mettre en oeuvre des mesures propres à accroître la confiance pour limiter l'escalade des conflits; 3) faire appel aux conseils de spécialistes pour résoudre les différends latents.

L'expertise que le monde universitaire et les autres institutions de recherche mettent à la disposition des Nations-Unies peut lui être d'un grand secours pour la prévention et le règlement des conflits. À cet égard, c'est une excellente chose que le BCRI ait pour mandat de faire le lien entre ces différents groupes. On pourrait également penser à mettre sur pied un groupe consultatif d'experts.

2. Antithèse

Il ne faudrait pas surcharger le système des Nations-Unies. L'ONU ne doit pas être considérée comme le seul organisme de médiation compétent. L'objectif du mécanisme de surveillance planétaire ne devrait pas consister essentiellement à déceler les difficultés que les Nations-Unies peuvent résoudre directement, mais plutôt de mettre en évidence les problèmes sur lesquels il conviendrait d'attirer l'attention de l'opinion mondiale.